

2_c

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Joux Luzinay
De : > stef.pottier (par Internet) <stef.pottier@neuf.fr>
Date : 24/04/2024 à 17:02
Pour : ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr

Bonjour,

Un piège à embâcles doit être aménagé en amont du Joux (HYD10).
Le chemin d'accès pourrait-il se faire en haut de la parcelle, à gauche de chez M. Bondoux sur le plan, et non le long de chez M. Raynaud et de chez M. Vandendriessche ? En cas de crues, cela éviterait le risque de propagation de l'eau sur le chemin en direction de chez M. Vandendriessche,

Je souhaiterais également connaître la durée des travaux d'aménagement de cette zone de piège à embâcles (HYD10), et dans le ruisseau (HYD7).

Merci de votre attention.

Cordialement,

Olivier et Stéphanie Vandendriessche
101 lotissement Les Primevères
38200 Luzinay
Tel : 07.82.57.38.46